

Bruxelles, le 7 novembre 2025
(OR. en)

14931/25

JEUN 222
EDUC 425
FREMP 308

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Renforcer la résilience des jeunes grâce à Erasmus+ 2028-2034 - <i>Échange de vues</i>

Les délégations trouveront en annexe une note d'orientation de la présidence sur le sujet visé en objet, dans la perspective de l'échange de vues que le Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" tiendra le 27 novembre 2025.

Renforcer la résilience des jeunes grâce à Erasmus+ 2028-2034

Note d'orientation de la présidence

Dans un contexte de montée des tensions internationales et de l'incertitude, le programme Erasmus+ offre aux jeunes Européens des possibilités de tisser des liens par-delà les frontières et de connaître un sentiment d'appartenance à l'Europe dans son ensemble.

Erasmus+, l'un des programmes les plus connus et les plus fructueux de l'UE, est depuis de nombreuses années un tremplin permettant à des jeunes de partir à l'étranger et de découvrir la vie dans d'autres pays. Il favorise les échanges à différents niveaux, qu'il s'agisse du regard neuf porté sur la vie quotidienne dans un autre pays ou du sentiment de partager des racines, une histoire et des valeurs européennes communes.

Selon une enquête Eurobaromètre de 2024¹, 36 % des jeunes ayant participé à des activités dans un autre pays de l'UE estiment que cela les a sensibilisés à d'autres cultures et valeurs. De même, le fait d'avoir participé à ces activités a accru, pour 35 % d'entre eux, leur confiance en eux et leur intérêt pour les langues étrangères, et, pour 32 %, leur connaissance d'autres pays européens. Si ces données font apparaître qu'une activité Erasmus peut être une expérience importante sur le plan personnel, elles laissent également entrevoir la possibilité d'effets à plus grande échelle au niveau de l'Europe, dans la mesure où, à ce jour, 16 millions d'Européens ont participé au programme.

¹ Commission européenne: "Les jeunes et la démocratie" – rapport Eurobaromètre, mai 2024, <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/3181>.

Dans la perspective du prochain programme Erasmus+, pour la période 2028-2034, une question essentielle est de savoir quelles incidences le programme devrait avoir sur les jeunes et les générations à venir. Alors que les dépenses en matière de capacités de défense et de sécurité augmentent en Europe, le programme Erasmus+ peut contribuer à une autre dimension de la défense et de la sauvegarde de l'identité et des valeurs européennes, à savoir le renforcement de la résilience démocratique.

La résilience démocratique peut être encouragée à la fois de manière formelle, dans le cadre des systèmes éducatifs, et de manière informelle, notamment par les communautés et les projets locaux. Elle repose essentiellement sur la capacité à participer activement à la démocratie et à la vie civique tout en posant un regard critique sur la société. Cela est particulièrement important dans des circonstances où l'intelligence artificielle peut être utilisée pour créer de fausses informations, avec pour conséquence la mésinformation et la désinformation et, éventuellement, un clivage du débat public.

Selon la proposition de la Commission relative au programme Erasmus+ pour la période 2028-2034², le programme vise à encourager la participation des jeunes à la vie démocratique de l'Europe, à favoriser les compétences nécessaires à l'engagement civique, à sensibiliser aux valeurs européennes communes, parmi lesquelles les droits fondamentaux, tout en offrant aux jeunes et aux organisations des possibilités de se montrer solidaires, de soutenir les communautés et de relever les défis de société.

Compte tenu de ce qui précède, la présidence invite les ministres à répondre aux questions ci-après, dans la perspective d'un échange de vues sur le sujet. Nous demandons que les interventions ne dépassent pas une durée de trois minutes.

- Selon vous, comment le programme Erasmus+ 2028-2034 peut-il contribuer à renforcer la résilience des jeunes en Europe?
- Au niveau de l'UE, quels instruments et actions pourraient aider les États membres à renforcer l'engagement civique et démocratique des jeunes?

² Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le programme Erasmus+ pour la période 2028-2034 et abrogeant les règlements (UE) 2021/817 et (UE) 2021/888.